

## **RAPPORT DU MOIS DE JUIN 2016**

### **0. INTRODUCTION**

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis au cours du mois de juin 2016 que nous avons pu connaître.

Ce rapport commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Cela permet mieux appréhender l'évolution du respect des droits humains en commençant par le droit le plus inaliénable qui est le droit à la vie.

Ensuite, il s'appesantit sur les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique en mettant en évidence les types d'auteurs.

Le rapport ne passe pas sous silence les cas torture qui ont pu être identifiés. Même si nous ne sommes plus à mesure d'atteindre les différents cachots clandestins où plusieurs personnes sont torturées au jour le jour, certaines victimes qui ont la chance d'être relaxés ou les familles des victimes ne peuvent pas taire les abominations subies.

Enfin, nous terminerons par une conclusion avec quelques suggestions.

### **1. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL**

#### ***1.1. Point de vue sécuritaire***

Comme au cours des mois précédant, la paix et la tranquillité de la population a, au cours du mois de juin 2016, été surtout perturbée par des attaques à la grenade dans les quartiers de la mairie de Bujumbura. A l'intérieur du pays, ce sont les groupes armés qui ont été à la base d'une peur panique qui dans les ménages, sur les voies routières ou sur les positions des forces de l'ordre et de sécurité. Voici quelques cas :

- Dans la nuit du 3 au 4/6/2016, une grenade a été lancée par des personnes non identifiées et a explosé à la 1<sup>ère</sup> avenue en zone Musaga de la commune urbaine de Muha et plus précisément à un endroit communément appelé « Kukasoko ». Il n'y a pas eu de dégâts.
- En date du 6/6/2016, une grenade a explosé à côté de la PSR en zone Bwiza de la mairie de Bujumbura. Une personne a été blessée.

- En date du 6 juin 2016 vers 20h, une grenade lancée par des personnes non identifiées a blessé 6 personnes en zone Kamenge de la commune urbaine de Ntahangwa.
- Dans la nuit du 6 au 7/6/2016, une grenade a explosé au quartier Kavumu de la zone Kamenge en Marie de Bujumbura. A ce moment, 4 personnes ont été blessées.
- Dans la nuit du 14 au 15 juin 2016 vers 23h30, des tirs nourris ont été entendus en zone Musaga de la commune urbaine de Muha. Il y aurait eu des échanges entre les policiers et le groupe armé. Une personne a été tuée.
- En date du 26/6/2016, des coups de feu ont été entendus à la 10<sup>ème</sup> avenue n°33 en zone Buyenzi de la commune urbaine de Mukaza. Des sources sur place ont indiqué que 3 personnes ont été blessées.
- Niyonkuru, militaire ex – FAB de la colline Sakinyonga en commune Matana de la province Bururi, a été attaqué à son domicile par des hommes armés, en date du 8 juin 2016, vers 19 heures. Les malfaiteurs ont violemment discuté avec le chef de la famille et son épouse est sortie de la maison pour voir ce qui se passait. Directement, elle a été fusillée par ces assaillants et est morte sur le champ. En fuyant, ces malfaiteurs ont volé 300.000 FBU chez un commerçant.
- Lors d'un affrontement entre des hommes armés et des agents du SNR qui a eu lieu le 8 juin 2016, vers 12 heures, dans la zone Mugendo-Ruko de la zone Nyagasasa en commune Mugamba (province Bururi), 3 personnes sont mortes : 2 du SNR et Egide Nkuzimana travaillant à la BRB. Le 9 juin 2016 très tôt le matin, la police a arrêté des personnes dans cette commune dont Charles, un retraité de l'armée et un prénommé Augustin.
- Dans la nuit du 8 juin 2016, vers 22 heures, un groupe d'hommes armés de machettes et 2 fusils kalashnikov a envahi le domicile de Jérôme Ndikumana de la colline Rango en commune Ndava de la province Mwaro. Ils ont volé des habits, 100.000 FBU, un téléphone portable et ont blessé sa femme au niveau du visage. La même nuit, ce groupe armé a attaqué le domicile de la veuve Bayaganakandi Marie de la même colline. Ils ont volé 80 000 FBU. La police est intervenue tardivement car ces hommes armés étaient déjà partis. Le lendemain, Jérôme Ndikumana a été arrêté et mis au cachot de Gihinga pour des raisons d'enquête sur l'attaque armée et l'assassinat perpétré en zone Ndava, dans la nuit du 24 mai 2016.
- Dans la nuit du 20 juin 2016, des hommes armés non identifiés en tenues militaires ont attaqué un bar appelé «chez maman Subira» situé en zone Gatumba (commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural). D'après des sources sur place, ils ont volé une somme d'argent dont le montant est inconnu et ont enlevé un des clients appelé Emmanuel KANA, commissaire du marché de Carama et membre du parti FNL de

Jacques BIGIRIMANA. Deux agents du SNR ont été pointés du doigt comme étant les auteurs de cet enlèvement. La famille a dit ne pas avoir de nouvelles de la victime.

- Dans la nuit du 27 au 28 juin 2016, des hommes armés ont attaqué 3 ménages du village VI en commune Gihanga de la province Bubanza. Selon des sources sur place, les malfaiteurs ont volé plusieurs téléphones portables et une somme de 300.000 FBU. Aucun dégât humain n'a été enregistré. Selon les sources policières, ces bandits armés se sont par la suite repliés vers la réserve naturelle de Rukoko.
- En date du 29 juin 2016, des affrontements ont opposé les rebelles et les forces de l'ordre sur la colline Mubuga de la commune et province Bururi. Ces affrontements auraient coûté la vie à 1 rebelle qui a été tué au moment où 4 autres ont été capturés tandis qu'1 policier et 1 civil ont été blessés. Des sources locales ont indiqué que ces affrontements ont duré plus d'une heure. Ces affrontements ont provoqué une peur panique au sein de la population.

### ***1.2. Point de vue politique***

En date du 13/6/2016, un groupe d'experts indépendants des Nations Unies est arrivé au Burundi pour faire le point sur le travail de terrain qui était en train d'être accompli par une équipe de six enquêteurs depuis début mai jusqu'au 18 juin 2016. Cette enquête concernait les graves violations des droits de l'homme qui ont été commises dans le pays depuis le début de la crise au mois d'Avril 2015. Ils devaient également évaluer l'évolution du respect des droits de l'homme et suggérer des pistes pour améliorer la situation.

A la fin de leur mission, ces experts ont émis des doutes quant à la stabilité – à court terme - dans le pays du fait de la persistance des violences « comme instrument politique » et l'absence d'un « dialogue sincère » entre les parties concernées pour redresser la situation.

### ***1.3. Point de vue judiciaire***

Le phénomène de gribouillis de la photo du Président Pierre Nkurunziza dans les manuels scolaires de l'école secondaire a entraîné des arrestations abusives de beaucoup d'élèves des lycées dans plusieurs provinces du pays. A cela s'est ajouté des arrestations arbitraires et des emprisonnements illégaux surtout à l'endroit de toute personne qualifiée d'être opposant au 3<sup>ème</sup> mandant du Président Pierre Nkurunziza :

✓ Le 1er juin 2016 dans la matinée, la police a arrêté 5 élèves du lycée communal de Mukike en province de Bujumbura Rural. La police a débarqué dans la cour de l'école lorsque les élèves étaient en classe. Les cinq élèves ont été sévèrement interpellés et ont été forcés de monter dans un véhicule de police avant d'être conduits à la brigade de Mayuyu. Arrivés au cachot, ils ont été accusés de détention illégale d'armes à feu.

✓ NDUWIMANA Claude, élève de la 10<sup>ème</sup> année au lycée communal de Kiganda a, en date du 3 juin 2016, été enlevé par des hommes non identifiés, à bord d'une camionnette aux vitres fumées, sur la route Kiganda-Mwaro. C'est dans la soirée du 4 juin 2016 qu'il a été retrouvé. Il était dans un état moribond et ne pouvait pas parler. Aucun ravisseur n'a été identifié.

✓ 6 élèves mineurs parmi les 11 élèves arrêtés le 03 juin 2016 et détenus à Muramvya ont été libérés ce 7 juin 2016 (3 garçons et 3 filles) après être présentés devant la chambre de conseil. Les 5 autres (Ismaël Ndorimana, Darlène Dusabumukama, Alice Irakoze, Avith Ndayizeye et Fleury Niyonsaba) sont restés en détention car ils sont accusés d'outrage à chef de l'Etat pour avoir gribouillé sa photo. Le 13 juin 2016, le Tribunal de Grande Instance de Muramvya a confirmé la mise en détention de ces 5 élèves. Notons que ces élèves ont été incarcérés 1 semaine après le renvoi de l'école de plus de 300 élèves du Lycée de Ruziba en Mairie de Bujumbura.

✓ Le 14 juin 2016, cinq (5) élèves de la 9<sup>ème</sup> année dont une fille ont été arrêtés au lycée communal de Cankuzo en province Cankuzo par le procureur, le commissaire provincial et le responsable provincial du Service de Renseignement dans la même province et ont été mis au cachot de la commune. Ces élèves sont : Faustin Sinzobatohana, Shalom Haragakizade, Rukundo Grace – Divine et Cédric Ntiranyuhura. Richard Ndiokubwayo de la 8<sup>ème</sup> s'est évadé. Le Député Anglebert Ngendabanka, le commissaire provincial de police Donatien Barandereka, le responsable du Service de Renseignement Nicaise Mugande, le sous - commissaire PJ Henri-Frère Manisha, le Gouverneur Désiré Njiji, le procureur Léonard Sindayigaya, avaient fait une décente dans cette école et avaient exigé aux élèves d'écrire sur un bout de papier les élèves qui avaient falsifié ces photos. Sur les 20 livres disponibles à cette école, la photo du Président a été soit trouée, soit déchirée, soit falsifiée dans au moins 16 livres.

✓ En date du 15 juin 2016, au Lycée communal Nyabitare en commune Gisuru de la province Gisuru, 3 élèves dont 2 de la 8<sup>ème</sup> et 1 de la 9<sup>ème</sup> ont été arrêtés et détenus au centre de rééducation des Mineurs de Ruyigi suite à ce phénomène de gribouillage.

✓ Au Lycée Buhiga en commune Buhiga de la province Karusi, 4 élèves de la 8<sup>ème</sup> année dont le délégué et son adjoint ont, en date du 16 juin 2016, été arrêtés et accusés d'avoir gribouillé la photo du chef de l'Etat se trouvant dans les manuels scolaires. Ils ont été mis au cachot et devraient dénoncer les élèves qui ont barbouillé la photo se trouvant dans 12 sur 17 livres mis à la disposition des élèves de cette classe.

✓ En date du 17 juin 2016, Onze élèves (10 de l'ECOFO Nzobe et 1 de l'ECOFO Mubavu, en commune Bweru, province Ruyigi) ont été arrêtés et détenus au cachot de cette même commune. Ils étaient accusés d'avoir barbouillé la photo du Président Pierre Nkurunziza. Ils ont été relaxés, le 23 juin 2016, à l'issue d'un interrogatoire.

✓ En date du 18 juin 2016, neuf (9) élèves de l'ECOFO Kayogoro en commune Kayogoro de la province Makamba ont été arrêtés par la police accusés de gribouillis de la photo du Président Pierre Nkurunziza dans les livres scolaires des Sciences Humaines de la 8<sup>ème</sup> année. Selon des témoins sur place, ces élèves ont tous été relaxés car leurs parents sont des membres du parti CNDD-FDD.

✓ Arrêtés par la police de Gihanga le 23 Juin 2016, UWINGENEYE Bobette (13 ans), VYUKUSENGE Lucie (18 ans), AKIMANA Elcine (18 ans), NININAHAZWE Merveille (16 ans), BEGERIMANA Céline (16 ans) et CIZA Bernard (17ans), tous de la classe de 8<sup>ème</sup> année au Lycée communal Gihanga ont été retenus au cachot de Gihanga, accusés de gribouillage de la photo du Président Pierre Nkurunziza. Vendredi le 24 Juin 2016, ils ont comparu devant l'officier du ministère public du parquet à Bubanza où trois filles ont été immédiatement transférées à la prison. Deux autres filles ont rejoint leurs amies lundi 27 Juin 2016 après audition. CIZA Gérard qui chargeait ses collègues de classe a été relaxé.

✓ Le 24 juin 2016, Seize élèves du lycée communal de Rumonge en province Rumonge ont été arrêtés et incarcérés au cachot de la police de Rumonge. Ils étaient accusés d'avoir gribouillé la photo du président Pierre Nkurunziza.

✓ Le 25 et 26 juin 2016, six élèves du lycée communal de Gihanga se trouvant en province Bubanza ont été arrêtés avec comme chef d'accusation d'avoir gribouillé la photo du président Pierre Nkurunziza se trouvant dans les manuels scolaires.

En plus de ces arrestations des élèves suite au phénomène de gribouillage de la photo du chef de l'état, les arrestations arbitraires suivies de détentions illégales et des disparitions forcées ont été innombrables :

- En date du 03 juin 2016, cent onze (111) jeunes hommes ont été arrêtés par la police à Kobero en province Muyinga en provenance de la Tanzanie, soupçonnés d'être des rebelles. Ils disaient revenir de la Tanzanie où ils étaient partis travailler dans les champs de tabac du tanzanien Safari Mangala de Gahama. Parmi eux, 11 ont directement été emprisonnés au cachot et 100 autres, enfermés dans les enceintes du centre jeune de Muyinga. Selon des sources sur place, le SNR Bujumbura aurait dépêché un certain Clovis alias Désiré, un supposé ex - rebelle qui s'est rendu et qui aurait «reconnu» 11 parmi les personnes arrêtées. Les 11 personnes ont été reconnues comme rebelles qui étaient avec lui mais elles, à leur tour, n'auraient pas reconnu l'envoyé du SNR. Le 9 juin 2016, quatre vingt neuf (89) jeunes hommes ont été relaxés après enquêtes. Bref, parmi les 111 personnes soupçonnées de rebelles et arrêtées en province Muyinga, 22 d'entre elles ont été gardées par la police.

- Le 4 juin 2016 matin, la police a arrêté plus de 200 personnes dans la zone Musaga de la commune urbaine de Muha. Cette rafle a fait suite à une explosion d'une grenade qui avait été lancée, la nuit, dans les alentours du quartier de Gasekebuye de la même zone par des personnes non identifiées, mais sans faire de dégâts. La population de la localité a dénoncé que cet incident était une tactique de la police pour procéder à des arrestations des jeunes gens du

quartier accusés d'avoir participé dans les manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza.

- Depuis le 4 juin 2016, NIBIZI Nicaise, policier, est porté disparu alors qu'il était à son poste d'attache de Musumba en Commune Gashikanwa de la province Ngozi. Selon les informations recueillies sur place, ce policier était à son poste pendant la nuit de ce jour mais le lendemain, l'on ne l'a plus vu. Sa famille et ses proches ont déclaré ne pas être au courant de ses nouvelles et craignaient qu'il ait été tué.

- Deux étudiants AHISHAKIYE Eric (24 ans) et MUVUNYI Oreste (26 ans) ont été arrêtés par la police sans aucune pièce judiciaire dans la soirée du 5 Juin 2016, aux environs de 18heures, sur la route nationale n°5 à Buringa. Les deux garçons natifs de la commune Gihanga (province Bubanza) se rendaient à Bujumbura où ils étudient. Selon les victimes, elles ont d'abord été menottées avant d'être sérieusement giflées puis gardées dans la réserve de Rukoko. C'est vers 22heures que les deux jeunes gens ont été conduits au cachot de Gihanga. Ils ont été relaxés ce 6 Juin 2016 à 11 heures sans leur signifier les mobiles de l'arrestation.

- Niyonkuru Anicet alias maitre, chef de zone Muzinda en commune Mpanda (province Bubanza) a arrêté et conduit Claude Nsabimana alias Tuturu dans un lieu inconnu à bord de son véhicule de marque Toyota de type TI. Claude exerçait le métier de coiffeur et habitait le site des déplacés de Ruyange dans la même zone. Lors de son arrestation, le 06 juin 2016 vers 16 heures, il a subi des actes inhumains avant d'être menotté. Il l'a accusé d'être en communication permanente avec les réfugiés. Sa famille n'a cessé de se plaindre de cet enlèvement et surtout du sort de leur enfant surtout que ce chef de zone est cité dans plusieurs actes d'enlèvements.

- Depuis le 30 mai jusqu'au 6 juin 2016, cinq (5) enseignants dans la commune Kigamba en province Cankuzo ont été arrêtés avec comme chef d'accusation d'être des rwandais vivants au Burundi d'une façon irrégulière et ont été refoulés au Rwanda. En effet, Alfred NGENDANZI (52 ans) et Pierre Célestin SAFARI (50 ans), tous enseignants à Kigamba et natifs de la colline Rusagara dans la même commune ont été arrêtés le 30 mai 2016 par le sous-commissaire de la PAF et incarcérées au commissariat de la police en province Cankuzo avant d'être remis au SNR Kirundo, le 06 juin 2016, pour être remis au Rwanda. Le 03 juin 2016, Athanase UGIRASHEBUJA (père de 4 enfants), enseignant aussi dans la même commune a, à son tour, été arrêté pendant qu'il participait dans la réunion du Directeur communal de l'enseignement de Kigamba. Il a été remis au SNR de Muyinga en date du 5 juin 2016 avant de rejoindre ses collègues au SNR à Kirundo. Le 06 juin 2016, Athanase KARISA et Innocent NYANDWI ont également été arrêtés dans la même commune de Kigamba. Avant d'être remis au commissariat de Cankuzo, ils ont passés par le cachot de la commune Kigamba.

- Les jeunes de Kibago et Mabanda en provine Makamba sont menacés par le chargé de la documentation, Samuel Bapfumukeko. Ce dernier retire des cachots les jeunes arrêtés par les Imbonerakure et les conduit chez lui à Makamba où ils sont torturés et sont relaxés après avoir

donné des sommes colossales et sous condition de ne jamais dire à qui que ce soit les malheurs subis.

- Dans la matinée du 07 juin 2016, la police a encerclé toutes les routes qui mènent vers l'ONR en zone Ngagara de la Mairie de Bujumbura avant de procéder à une foule – perquisition des armes. Aucune arme n'a été saisie mais plus de 10 travailleurs des maisons ont été arrêtés parce ce qu'ils n'avaient pas de cartes d'identification de leur métier et conduits au cachot. Toute la population de cette localité s'est plainte de cette arrestation illégale.

- Le 07 juin 2016 vers 16heures, un homme non identifié a été enlevé par des hommes non identifiés près de l'hôtel Panoramique situé en zone Rohero de la commune urbaine de Muha. Des témoins sur place ont déclaré avoir vu un homme courir en criant au secours avant d'être arrêté à l'avenue Bubanza dans la même zone. Ces mêmes sources ont soupçonné des agents du SNR.

- Le 7 juin 2016, deux (2) jeunes gens Eric et Gasongo de Gihanga en commune Gihanga (province Bubanza) ont été arrêtés par la police, accusés d'avoir volé le fusil du chargé de sécurité de l'administrateur de Gihanga. Dans la matinée du 8 juin 2016, lorsque les leurs amenaient de quoi manger, personne n'a revu les 2 personnes. Ces 2 personnes ont été arrêtées après 3 autres qui ont été enlevées par Désiré Uwamahoro (patron de la police anti émeutes) et conduites à Bujumbura où elles ont directement été incarcérées dans la prison centrale de Mpimba.

- SURWAVUBA André, coiffeur et représentant communal du Parti MSD en commune Mpanda (province Bubanza) a été enlevé sur la route nationale n°9 quand il rentrait chez lui dans la localité de Gicuba, le 8 Juin 2016. La victime venait de quitter son salon de coiffure vers 19 heures et subitement, des personnes non identifiées à bord d'un véhicule aux vitres fumées l'auraient giflées avant de l'embarquer. Selon des sources oculaires, ses kidnappeurs l'ont vite bandée au niveau de son visage avant de prendre la direction vers le chef-lieu de la commune Mpanda.

- NDAYISHIMIYE Novât, membre de la ligue des jeunes du parti Sahwanya FRODEBU a, en date du 10 juin 2016, vers 13 heures, été arrêté par des agents du SNR accompagnés par des jeunes Imbonerakure du CNDD - FDD dans la zone urbaine de Kinama en commune urbaine de Ntakangwa. Selon des sources sur place, NDAYISHIMIYE a d'abord été retenu au cachot de la zone Kinama avant d'être embarqué vers une destination inconnue. Les membres de sa famille ont cherché partout mais en vain.

- HATANGIMANA Rahayi, motard de la 7<sup>ème</sup> transversale en zone Cibitoke de la commune Rugombo en province Cibitoke est porté disparu depuis le 10 juin 2016. Selon des informations recueillies auprès de sa famille, ce motard a répondu à un appel téléphonique pour déplacer un client. Depuis ce jour, les membres de sa famille ne l'ont plus revu.

▪ En date du 11 juin 2016 matin, 3 jeunes hommes Nestor Rivuzimana, NKURIYINGOMA Didier et MUGISHA Olympe ont été arrêtés sur la colline et zone Buringa en commune Gihanga de la province Bubanza. Aucune pièce judiciaire n'a été montrée aux suspects. Selon des sources sur place, le commissaire provincial de la police les a accusés d'avoir insulté le chef de zone Buringa ; ce qu'ils ont totalement nié, précisant que c'est un montage. Après leur arrestation, ils ont été transférés au cachot de la commune Gihanga. Après trois jours au cachot de police, ils ont été mis à la disposition du Parquet Bubanza, accusés de rébellion et menace. Ils ont été relaxés après audition le 14 Juin 2016.

▪ En date du 16 juin 2016, la police a arrêté dix personnes sur les collines Ntega et Sakinyonga en zone de Gasibe en commune Matana de la province Bururi et conduites au cachot de la même commune. Le 18 juin 2016, la police conduite par le commissaire provincial prénommé Laurent, le commissaire régional surnommée Japonais, NDAYIZIGA Alain, chargé des finances au SNR et un Imbonerakure qui a la fonction de Directeur du collège Gishiha se trouvant dans la même commune, a arrêté au moins six autres personnes. Selon des sources sur place, toutes ces personnes auraient été arrêtées avec comme chef d'accusation d'être contre le 3<sup>ème</sup> mandat de Monsieur Pierre Nkurunziza.

▪ Le 16 juin 2016, au moins 20 personnes ont été arrêtées par la police en commune Kanyosha de la province de Bujumbura Rural. Arrêtées sans aucune pièce judiciaire, elles ont été conduites à la station du quartier Kibenga où elles ont passé quelques heures avant d'être embarquées vers une destination inconnue. Le motif de cette arrestation n'a pas été révélé à qui que ce soit.

▪ Alain Kadari, un militaire ex- Fab, a été arrêté le 18 juin 2016 soir à la 2<sup>ème</sup> avenue de la zone Cibitoke par les militaires qui sont sur la position dans cette zone. Depuis lors, il est devenu introuvable.

▪ En date du 22 juin 2016 vers midi, la police a arrêté Zacharie BAREKAYO, président du parti FNL d'Agathon Rwaso en zone Gasezerwa de la commune Tangara en province Ngozi. Il rentrait chez lui lorsqu'il a été interpellé. Des sources sur place ont indiqué que Zacharie Barekayo aurait été victime de rester fidèle à son parti.

▪ Le 23 juin 2016 matin, Bernard GATORE, ex – président du FNL aile d'Agathon Rwaso a été arrêté par la police après une fouille – perquisition à son domicile situé en commune Matana, province Bururi. Aucune arme n'a été découverte chez lui. Il aurait été détenu au cachot de la police de Matana et aurait été libéré le même jour vers le soir.

▪ Dans la matinée du 24 juin 2016, au moins 50 personnes ont été arrêtées par la police en zone Musaga de la commune urbaine de Muha. Aucun motif ne leur a été signifié et aucune pièce d'arrestation ne leur a été montrée. Elles ont d'abord passé un bon bout de temps à la paroisse Sainte Anne se trouvant dans la même zone avant que des jeunes anciens combattants qui se sont rendus à la police ne viennent pour faire la sélection. Après la sélection, beaucoup

d'entre elles auraient été relâchées après avoir payé des rançons à la police. Selon des sources sur place, 4 jeunes dénoncés par ces sélectionneurs ont été acheminés à la zone de Musaga où ils ont été détenus avant d'être conduits au cachot du SNR. Leurs parents et proches se sont fort inquiétés de cette arrestation arbitraire surtout que les personnes embarquées dans cette voie ne sont jamais revenues.

- Le 25 juin 2016, pendant une fouille – perquisition organisée par des policiers et des militaires sur la colline Mugendo-Ndengo en zone Nyagasasa de commune Mugamba en province de Bururi, plus de 10 jeunes hommes ont été arrêtés. Selon des sources sur place, aucune arme n'a été trouvée. Ces jeunes ont été conduits, manu militari dans le cachot sans motif valable. Leurs parents n'ont cessé de décrier cette arrestation qu'ils ont qualifiée d'arbitraire et cette détention illégale.

- Le 25 juin 2016, la police a effectué une fouille – perquisition au domicile de Ferdinand SOFERI (ex-FAB âgé de 68 ans) situé à Murago en commune Matana de la province de Bururi. Selon les sources sur place, la police n'avait rien trouvé de compromettant mais SOFERI a été arrêté et retenu à la brigade de Matana avant d'être transféré au cachot du SNR à Bujumbura. Sa famille et ses proches n'ont cessé de décrier cette arrestation arbitraire et cette détention illégale.

- Le 27 juin 2016, au moins 7 personnes ont été arrêtées lors d'une opération de fouille – perquisition en zone Musaga de la commune urbaine de Muha. A ce moment, une centaine d'habitants de la localité de Gasekebuye ont été séquestrés dans leurs maisons accusés de cacher des malfaiteurs. Selon des témoins sur place, ces 7 jeunes hommes ont été gardés par la police au moment où d'autres ont été libérés après avoir payé des rançons d'argent aux policiers et militaires.

- Deux jeunes hommes dont NIYONKURU Bertrand ont été arrêtés par la police dans la localité de Buringa en commune Gihanga (province Bubanza), le 27 Juin 2016 aux environs de 17heures. Aucune pièce d'arrestation n'a été montrée aux présumés. Ils ont été ligotés avant d'être remis aux agents de service de renseignement. Ces derniers les ont vite conduits à Bujumbura à bord de leur véhicule. Selon les sources sur place, ils seraient accusés de collaborer avec les hommes armés qui mènent souvent attaques dans cette Commune.

- En date du 29 juin 2016, plus ou moins 250 personnes ont été arrêtées par la police au centre - ville de la capitale Bujumbura sans aucune pièce d'arrestation. Ils ont été rassemblés à l'ex-bar Montana avant d'être transférés dans leurs zones respectives. Selon le maire de la ville de Bujumbura, ces arrestations ont été faites dans le but de diminuer la mendicité au centre – ville car les personnes arrêtées étaient des sans emploi.

- Le 29 juin 2016, huit jeunes gens ont été arrêtés dans une opération de fouille perquisition conduite par des policiers en collaboration des militaires à la 1<sup>ère</sup> avenue de la zone

urbaine de Musaga en mairie de Bujumbura. Ces jeunes ont été conduits au cachot de police à Musaga sans être tenu au courant du motif de leur arrestation.

- Dans la matinée du 29 juin 2016, huit (8) personnes ont été arrêtées par la police et les militaires lors d'une fouille – perquisition faite à Kajiji en zone Kanyosha de la mairie de Bujumbura. Lors de cette opération, aucune arme ou objet suspect n'a été saisie. Personne n'a connu le sort de Léon et Hakizimana qui étaient parmi les 8 personnes arrêtées.

- En date du 30 juin 2016, lors d'une fouille perquisition opérée par les policiers et les militaires en zone urbaine de Mutakura, plusieurs personnes ont été arrêtées, accusées de ne pas être inscrites dans des carnets de ménages. Toutes les personnes arrêtées ont été relâchées après avoir payé des rançons à ces policiers et militaires. Une seule personne a été embarquée et n'est plus revenue.

#### 1.4. *Point de vue social*

Au cours du mois de juin 2016, le côté social a été surtout marqué par le trafic des jeunes filles vers l'extérieur du pays et cela, pour des fins non encore élucidées, les renvois souvent définitifs des élèves de l'école secondaires qui étaient accusés d'avoir abîmé la photo du chef de l'Etat se trouvant dans les manuels scolaires et les incendies des infrastructures scolaires.

En effet, plus de 100 filles burundaises auraient été victimes du trafic transcontinental qui, vers les pays de l'Afrique de l'Est, qui en Arabie Saoudite et en Oman. Ainsi, des témoins ont rapporté qu'en date du 06 juin 2016, un vol d'Ethiopian Airlines avait emporté 40 jeunes filles à destination de l'Arabie Saoudite. Au moins une quinzaine d'autres jeunes filles étaient déjà parties avec Kenya Airlines. Le 07 juin 2016, le vol ET 806 d'Ethiopian Airlines à destination d'Addis-Abeba via Kigali avait emporté 18 jeunes filles burundaises qui allaient à Muscat en Oman. Le même jour à 9 heures 55 minutes, le vol KQ 448 de Kenya Airlines avaient emporté 20 autres jeunes filles, originaires de la province Rumonge, vers Oman.

En province de Cankuzo, dans ces mêmes jours, 24 chômeurs avaient déjà été recensés (12 filles et 12 garçons). On leur aurait promis de leurs chercher des visas pour aller chercher du travail à l'étranger. Selon des sources de certains membres du parti CNDD-FDD dans la province de Cankuzo, le parti aurait décidé d'y inclure également des hommes pour cacher le caractère purement féminin du trafic. Ce trafic est organisé, selon des sources bien informées, par des responsables administratifs en collaboration avec des responsables du parti au pouvoir le CNDD-FDD.

Au cours du mois de juin 2016, plusieurs renvois des élèves de l'école secondaires ont été, on ne peut plus, abusifs suite au phénomène de gribouillage de la photo du chef de l'Etat burundais contenu dans les manuels scolaires. Ainsi, les écoles qui ont été touchées sont notamment :

- L'ECOFO Gahinga située en commune Gisuru en province Ruyigi où, en date du 13 juin 2016, deux cent trente neuf (239) élèves ont été renvoyés de l'école. Cette décision est tombée après une réunion entre l'administrateur communal de Gisuru, le D.C.E, le Directeur de l'ECOFO Gahinga et les enseignants. Au total, 27 livres d'élèves ont été griffonnés et les élèves n'ont pas voulu dénoncer les auteurs, d'où un renvoi pour question d'enquête. Il a également été décidé de reporter les examens de fin d'année pour les élèves de 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>.
- Le Lycée communale de Kibezi en commune Mugamba de la province Bururi : 82 élèves sur 90 de la 8<sup>ème</sup> année ont, en date du 17 juin 2016, été définitivement renvoyés de l'école.

Les incendies des infrastructures scolaires sont devenues chose courante depuis quelques jours sans que des causes soient expliquées surtout qu'elles surviennent dans un contexte scolaire caractérisé par des renvois et des emprisonnements des élèves accusés d'avoir griffonné la photo du Président Pierre Nkurunziza se trouvant dans les manuels scolaire.

Ces incendies ont visé :

- ☞ Le 8 juin 2016 : Un dortoir des filles à l'ETS Kamenge en mairie de Bujumbura
- ☞ Le 23 juin 2016 : Une classe de l'E.P Kinindo en commune urbaine de Muha,
- ☞ Le 24 juin 2016 : Le restaurant du campus de Mutanga de l'Université du Burundi,

Cela nécessite une attention particulière.

## **2. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

### ***2.1. Présentation générale***

Dans cette partie réservée à la mise en quarantaine des cas des personnes tuées connues et des cas de personnes blessées, nous nous appesantiront surtout sur le 1<sup>er</sup> genre de violation des droits humains en l'occurrence la violation du droit à la vie. Ainsi, plusieurs personnes ont été tuées dans des attaques à la grenade, des attaques des rebelles et dans des cas de disparition forcées. Plusieurs corps sans vie ont été retrouvés dans des endroits cachés et surtout dans des localités où les victimes ne peuvent pas être identifiées parce que c'est loin de leurs familles. Voici certains cas :

- Dans la nuit du 2 au 3 juin 2016 vers 23h, une veuve du nom de NYANDWI Colette et son fils KIMARARUNGU de la colline Mugano en commune Buraza (province Gitega) ont été attaqués en plein sommeil dans leur maison par 5 hommes armés qui les ont tous tués. Les assassins ont d'abord réveillé leurs victimes et leur ont demandé de l'argent avant de les tirer dessus. Des sources sur places ont pointé du doigt les Imbonerakure de cette localité qui faisaient la ronde de nuit et qui accusaient souvent la veuve de sorcellerie.

- Le 05 juin 2016, RUZOBAVAKO Mathias de la zone Murenda en commune Makebuko de province Gitega a été tué par des personnes armées non identifiées. Les signes montraient qu'il a été poignardé au niveau de la gorge et battu au niveau de la tête par les malfaiteurs.
- Dans la nuit du 5 au 6 juin 2016, BIRIKUMANA Rashidi alias Kabashi (commerçant) a été fusillé par des personnes armées non identifiées. Il était à son domicile sis en commune Buganda en province Cibitoke.
- Le 06 juin 2016 dans l'après - midi, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé dans la rivière Ruvyironza. Il a été repêché au niveau de la colline Kibiri en commune et province de Gitega.
- NTAHOMVUKIYE Pascasie a été tuée sur la colline Kobigoye, commune Itaba, province Gitega par des hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, le cadavre de la victime a été retrouvé ligoté sur sa colline.
- Deux personnes dont NKUNZIMANA Egide, motard originaire de Rumonge (avec badge) ont été tuées par balles par des personnes armées non identifiées, en date du 8 juin 2016 (après – midi), dans la zone Nyagasasa en commune Mugamba. Après avoir entendu des coups de fusils, les corps de ces personnes ont été retrouvés sur la route qui mène vers la rivière Murembwe.
- Le 8 juin 2016, une dame dénommée Francine de la colline Sakinyonga en zone Gasibe de la commune Matana (province Bururi) a été fusillé à son domicile, par des personnes armées non identifiées. Elle est morte sur le champ.
- En date du 09 juin 2016 dans la matinée, un cadavre d'un jeune homme a été retrouvé dans la forêt de la Rukoko en zone Buringa de la commune Gihanga en province Bubanza. La



victime avait des blessures au niveau de la tête. Selon des sources sur place, la personne aurait été amenée sur le lieu pour y être exécuté Le chef de secteur a intimé l'ordre de l'enterrer avant son identification.

*L'image ci – contre montre le cadavre de la personne non identifiée retrouvée dans la forêt de Rukoko.*

- En date du 9 juin 2016 vers 14h, le prénommé Clément, un militaire démobilisé ex – FAB a été tué à la 2<sup>ème</sup> avenue de la zone de Musaga en mairie de Bujumbura dans un bistrot appelé « chez Zigamayo ». Selon des sources sur place, les auteurs du crime seraient des policiers et des jeunes affiliés au parti CNDD-FDD communément appelés Imbonerakure qui roulaient à bord d'une voiture à vitres fumées. L'un des hommes à bord de cette voiture en tenue civile aurait débarqué avant de fusiller la victime. Après le crime, une rafle a été

organisée par la police dans cette même localité et près d'une centaine de personnes ont été arrêtés.

- Le 9 juin 2016 vers 13h30, SABIMANA Raymond alias Cerema a été tué à la 2<sup>ème</sup> avenue en zone Musaga de la commune urbaine de Muha. Il a été fusillé par des hommes armés non identifiés et il est mort sur le champ.
- Le 11 juin 2016, deux corps sans vie ont été retrouvés dans la forêt de la Rukoko en commune Gihanga de la province Bubanza. Les cadavres n'ont pas été identifiés.

- Madame Anita, alias maman Dally a été enlevée avant d'être tuée en zone Musaga (Mairie de Bujumbura) par des personnes armées non identifiées, dans la nuit du 12 au 13 juin 2016. Elle a été tuée à la 1<sup>ère</sup> avenue Kinogono dans la même zone. Précisons que son mari est incarcéré dans la prison centrale de Mpimba. Le lendemain matin, l'avenue était ceinturée par des militaires, des policiers et des jeunes Imbonerakure armés. Ces derniers ont procédé



à des arrestations massives de jeunes gens de la localité. Au moins 25 jeunes ont été arrêtés et conduits au chef-lieu de la zone. Selon des sources sur place, la jeune dame était connue pour avoir communiqué à la police les noms des jeunes du quartier qui ont participé dans des manifestations contre le 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza. Précisons aussi qu'elle était membre de la Ligue des femmes Bakenyerarugamba du parti CNDD-FDD.

*L'image du cadavre de maman Dally sur le lieu de l'assassinat.*

- En date du 13 juin 2016 vers 19 heures, 1 jeune homme membre de la ligue des jeunes du parti CNDD- FDD communément appelé Imbonerakure, est mort dans une explosion d'une grenade qui a eu lieu à la 4<sup>ème</sup> avenue en zone Kanyosha de la commune urbaine de Muha. Selon des informations recueillies sur place, ce jeune prénommé Eric avait sa grenade en



main et elle a explosé avant qu'elle n'atteigne sa cible. Selon les mêmes sources, l'explosion a fait 3 blessés qui ont vite été évacués à l'Hôpital.

*La photo ci – contre montre la victime sur le lieu de l'incident.*

- En date du 13 juin 2016, HABONIMANA Paul de la colline de Bumba en commune de Gisagara de la province Cankuzo a été retrouvée morte. Les causes de sa mort n'ont pas été connues car aucune enquête n'a été faite.
- En commune Ngozi, tout près de l'Ecole primaire Ngozi II situé dans le quartier Kinyami, une grenade a explosé en date du 14 juin 2016 vers 7 heures, emportant la vie de Christophe Ntunzwenimana, militaire de grade de caporal chef du camp Ngozi qui l'avait dans sa poche

et 1 taxi vélo qui le transportait et faisant au moins 5 blessés dont 2 élèves. Une des personnes grièvement blessées a succombé à ses blessures à l'hôpital de Ngozi. Cet incident a stoppé les activités de l'école puis que, bouleversés et traumatisés, tous les élèves sont directement rentrés chez eux.



*La photo montre les victimes de la grenade.*

➤ Un jeune dénommé Emmanuel NAHIMANA alias Emma a, dans la nuit du 14 au 15 juin 2016, été tué par la police. C'était vers 23heures lorsqu'il a été sorti du cachot de Musaga par la police commandée par OPP2 Désiré Manirambona alias Michael (chef de poste de Musaga) où il était retenu depuis le 13 juin. Son cadavre a été retrouvé dans le quartier Kinanira de la même zone. Il avait été arrêté le 13 juin 2016 dans la rafle des jeunes qui a eu lieu ce jour. A ce moment, selon des sources dans le quartier Kinanira, les policiers ont tiré plusieurs coups de feu pour simuler une embuscade tendue par des ennemies. Ils ont, selon les mêmes sources, dit qu'ils étaient dans la patrouille et qu'ils ont récupéré un fusil de marque Kalashnichov.

➤ Dans la matinée du 16 juin 2016, cinq (5) corps calcinés et méconnaissables de Miburo Régine de 50 ans, son fils Nshimirimana Juvénal de 16 ans, sa belle sœur Kandava Marie de 41 ans et ses 2 enfants ont été découverts dans une maison brûlé qui se trouvait sur la colline Bucana de la commune Gitobe en province Kirundo. Ce sont les personnes qui allaient travailler dans leurs champs qui ont vu, en premier cette scène macabre et ont averti l'administration. Selon le conseiller de l'administrateur communal, ce crime odieux serait lié à des accusations de sorcellerie ou des conflits fonciers. Les sources sur place ont indiqué que la propriétaire de la maison venait de gagner un conflit foncier et, partant, venait de gagner une vaste étendue de terrain. Des mêmes sources, les victimes auraient d'abord été poignardées avant d'être brûlées vives dans leur maison. Trois personnes ont vite été arrêtées pour des raisons d'enquête.



*L'image ci – contre montre les victimes de ce carnage de Gitobe ainsi que les voisins qui sont consternés.*

- Deux cadavres de femmes ont été découverts, en date du 16 juin 2016, en province de Gitega. La première victime assurait la propreté au marché de Gitega. Elle était introuvable depuis la date du 15 juin 2016 après midi. Son corps dénudé a été retrouvé le 16 juin 2016 matin sur la colline de Rukoba en commune et province Gitega. Selon des témoins sur place, la victime avait des signes qui montraient qu'elle aurait été violée avant d'être tuée. La deuxième victime, Nizigiyimana Judith, a été découverte sur la colline Rweza en fin de journée du 16 juin 2016.
- Dans la nuit du 19 au 20 juin 2016, Rose Baranyizigiye de la colline Sakinyonga en commune Matana a été attaquée à son domicile par des hommes armés non identifiés. Ils ont tiré 2 balles sur elles et elle est morte sur le champ. Des militaires et les policiers ont été déployés dans cette localité pour traquer ces assassins mais en vain.
- Dans la nuit du 19 au 20 juin 2016, Alexis HAKIZIMANA, prévenu incarcéré dans le cachot de la commune Gisuru en province Ruyigi, a été tué par un policier qui gardait le cachot ce jour. Les sources policières ont indiqué que HAKIZIMANA Alexis aurait été victime d'évasion du cachot au cours de cette nuit. Par contre, d'autres informations recueillies sur place ont mentionné que le retenu aurait été victime d'exécution extrajudiciaire. Précisons que le retenu était accusé d'assassinat de 3 enfants dont ses 2 neveux et son propre enfant.
- Claver NINTUNGA alias Kanuma, cordonnier de la 2<sup>ème</sup> avenue en zone Musaga en Mairie de Bujumbura, a été tué le 20 juin 2016 vers 18 heures à cette même avenue. Des sources sur place ont témoigné que des Imbonerakure en connivence avec la police ont mené une attaque dans laquelle ce jeune homme a été tué. Ce cordonnier était accusé de détenir des armes et d'avoir participé aux manifestations contre le 3<sup>ème</sup> mandat de Pierre Nkurunziza.
- Dans la soirée du 21 Juin 2016, aux environs de 18heures 45minutes, Madame NIZIGIYIMANA Aïsha (35 ans) de la commune Bubanza (province Bubanza) est morte électrocutée. Selon des sources oculaires, cette vendeuse des amarantes se rendait au lieu d'aisance et se serait appuyée sur un fer électrisé par un soudeur qui faisait son travail dans ce lieu. Immédiatement le courant l'a électrocutée et est morte sur place. Toutefois, le bébé qu'elle portait sur son dos a été secouru et n'est pas mort. Le soudeur a vite pris le large après avoir appris la mort de cette femme. Les mêmes sources ont indiqué que les soudeurs de la localité ont l'habitude d'électriser leurs objets métalliques pour éviter des vols nocturnes après leurs départs.
- Pierre NDUWAYO, originaire de la colline Kavumu en commune Cankuzo a, en date du 17 juin 2016, été retrouvé mort en commune Mishiha. Les circonstances de cette mort sont restées difficiles à élucider.
- Melchior NTAKARUTIMANA et Venant HAKIZIMANA, enseignants à l'ECOFO Bugera en commune Ndava de la province Mwaro, ont été tués par balles dans la nuit du 25 au 26 juin 2016. Ils ont été fusillés lorsqu'ils rentraient d'un bistrot. Selon des informations

recueillies sur place, ces 2 personnes auraient été tuées par un groupe comprenant des policiers, des militaires et des Imbonerakure qui patrouillait dans la commune et aurait pris la décision de tuer les opposants du 3<sup>ème</sup> mandat de Pierre Nkurunziza selon un système appelé « un à un ». D'autres sources ont indiqué que ces personnes auraient été tuées par des groupes armés qui circuleraient dans cette province et les provinces limitrophes.

- En date du 26 juin 2016, un corps sans vie portant des lésions corporelles a été découvert devant des kiosques se trouvant au centre urbain de Kirundo. La personne défunte n'a pas été identifiée.
- Dans la nuit du 26 au 27 juin 2016, Calixte MANIRAMBONA, commerçant habitant la colline Bunyange en commune Rusaka de la province Mwaro, a été tué lors d'une attaque menée par des hommes armés contre sa boutique. Pendant cette attaque, 4 personnes dont Florence NIMBONA et Leonard IRAMBONA ont été grièvement blessées. Selon des informations recueillies sur place, cette attaque aurait été menée par des imbonerakure en compagnie des policiers.
- Trois cadavres de pêcheurs ont été retrouvés dans les eaux du lac Tanganyika au cours du mois de juin 2016. En effet, selon des témoignages sur place, ces corps sans vie ont été repêchés dans le lac Tanganyika du côté de la commune Rumonge. Le premier cadavre a été repéré au niveau de la localité de Karonda, en zone de Kigwena. Un autre du nom de Ruzoviyo a été découvert au large de la localité de Gatete et présentait des blessures au niveau de la tête. Le troisième a été retrouvé au large de la ville de Rumonge. Les circonstances de ces morts n'ont pas pu être élucidées bien que la police était à pied d'œuvre dans ses enquêtes. Certains pêcheurs ont indiqué que ces pêcheurs meurent soit dans des noyades, soit qu'ils peuvent être assassinés ailleurs et être jetés dans le lac, soit enfin qu'ils peuvent être sacrifiés par leurs patrons pêcheurs afin d'avoir une bonne prise de poissons.

## 2.2. *Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique*

Localité	Personnes tuées	Catégorie d'auteurs				Personnes blessées
		Militaires	Policiers	Civils	Non identifiés	
Bubanza	4			1	3	0
Bujumbura Mairie	6	1	1	1	3	12
Bujumbura rural	-	-	-	-	-	-
Bururi	9	1	0	0	8	2
Cankuzo	2	0	0	0	2	0
Cibitoke	2	0	1	0	1	0
Gitega	7	0	0	0	7	0
Kraus	-	-	-	-	-	-
Kayanza	-	-	-	-	-	-
Kirundo	6	0	0	0	6	0
Makamba	-	-	-	-	-	-
Muramvya	-	-	-	-	-	-
Mwaro	3	0	0	0	3	5

Ngozi	3	0	0	3	0	5
Rumonge	4	0	0	1	3	0
Rutana	-	-	-	-	-	-
Ruyigi	1	0	1	0	0	0
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>36</b>	<b>24</b>

### 3. DES CAS DE TORTURE ET AUTRES TRAITEMENTS INHUMAINS

Même si c'est très difficile d'avoir des données relatives aux personnes torturées, ces quelques cas emblématiques renseignent sur l'ampleur de ce problème :

- Le 2 juin 2016, NDIKURIYO Charles et KWIZERA Vianney de la colline Mago en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi ont été torturés par le commissaire de police provincial et le chef de poste de police de Nyabitsinda pour accepter la détention illégale d'armes à feu. En effet, ils ont été arrêtés et tabassés avant d'être détenus arbitrairement. Les victimes ont nié toutes les allégations portées contre elles. Elles avaient beaucoup de cicatrices au dos, sur les genoux et les bras.

- Le prénommé Sinzobakwira Faustin et son collègue, tous élèves du Lycée communal de Cankuzo en commune Cankuzo de la province Cankuzo ont, depuis le 14 juin 2016, jour de leur arrestation, subi des traitements inhumains et dégradants de la part de la police sous l'ordre du commissaire provincial à telle enseigne qu'ils ont failli en mourir. Ils ont été arrêtés et retenus dans le cachot de la police, accusés d'avoir griffonné la photo du chef de l'Etat. Précisons que le nombre d'élèves de cette école emprisonnés sont au nombre de 4 alors que le 5<sup>ème</sup> s'est évadé du cachot et s'est enfoui.

- GAHUNGU Arsène (26 ans) a été arrêté, le 14 juin 2016 aux environs de 7h30, au chef-lieu de la commune Gihanga par un policier prénommé Alexis. Directement, il a été conduit au cachot de la commune Gihanga. Selon des sources de sa famille, il a, vers 8h30, été embarqué dans un véhicule du SNR vers Bujumbura où il aurait été retenu dans un cachot clandestin situé dans un bar appelé « Iwabo w'abantu » dans la zone Kamenge de la mairie de Bujumbura. Là, il aurait subi des actes de tortures, selon les mêmes sources. Après ces actes de tortures, la victime a été transférée au cachot de la zone Cibitoke en mairie de Bujumbura.

- DUSHIME Alain Christal a été arrêté à sa sortie de la messe dominicale du 19 juin 2016 à Mutakura en zone Cibitoke de la Mairie de Bujumbura.



Les militaires, policiers et les Imbonerakure qui l'ont arrêté ont vite menacé de l'envoyer là où ils ont mis les autres, disaient – ils. Après des traitements inhumains et dégradants, il a été conduit, aux environs de 19h, vers une destination inconnue.

*La photo ci – contre montre DUSHIME après son arrestation, pendant le traitement inhumain.*

- Balthazar RIRABAKINA (39 ans) de la colline Kigarika en commune Cendajuru de la province Cankuzo a été victime des traitements cruels et inhumains lui infligés par des Imbonerakure. C'était vers 23 heures lors que 3 Imbonerakure sont entrés chez lui. Ils lui ont accusé de ne pas soutenir le parti CNDD-FDD. Il a été tabassé et avait des blessures sur le nez et la bouche. Il a dit ne pas avoir envie de se plaindre devant la justice de peur des représailles des attaquants.

#### **4. CONCLUSION**

Le présent rapport vient de montrer que la situation politico – sécuritaire est encore très déplorable dans notre pays car de graves violations des droits humains se commettent au grand jour et pire encore les auteurs de ces abominations ne sont pas démasqués. Les attaques armées et les embuscades routières continuent à faire de nombreuses victimes, les cas d'arrestations arbitraires, d'emprisonnements illégaux suivis de tortures et de disparitions forcées constituent le lot quotidien et rien ne montre que la situation peut être assainie d'un moment à l'autre. Tout cela fait que les filles et les fils de ce pays qui sont entrain de mourir comme des mouches ne savent plus à quel saint se vouer.

Le phénomène de gribouillage de la photo du Président Nkurunziza (dans les manuels scolaires du 3<sup>ème</sup> cycle de l'école primaire), les harcèlements, les arrestations et les emprisonnements ainsi que les renvois abusifs des élèves qui en suivent constituent aussi un problème épineux si on en croit au droit à l'éducation. A cela s'ajoute le phénomène d'incendie des infrastructures scolaires qui nécessite aussi une attention particulière. Ces élèves dits fautifs devraient être traités avec sagesse et équité pour savoir le fond caché du phénomène. Fort curieusement, ces violations du droit à l'éducation se poursuivent alors que le Ministre de l'éducation a pris une mesure de pardon.

Enfin, le trafic des jeunes filles burundaises vers l'extérieur surtout dans les pays d'Arabie Saoudite et d'Oman devrait être éclairci pour en savoir les tenants et les aboutissants afin d'arrêter le mouvement. En effet, il en va de l'avenir de notre pays étant donné que ce sont les jeunes filles qui sont concernées.

\*\*\*\*\*